

Compte-rendu

To Participants
Company FFESSM Commission Tir Sur Cible Subaquatique
From Patrick Louis
Date Samedi 23 mai 2020 à 9h30
Pages 2
Copy to Michel Renard, Stéphane Estier, Christophe Martinel, Jean-Gilles Yver
Subject : Compte rendu de la réunion du samedi 23 mai 2020

Présents : Florent Miquel, Frédéric Burck, Jean Ladin, Yves Maliet, Joëlle Le Moel, Rocco Dimiscio
Excusés : Laurent Moinel, Nathalie Baudrand

Objet de la réunion : définition des fiches de postes juges et du formulaire de contestation

La demande formulée lors de la réunion d'arbitrage du 18 avril 2020 consiste à définir les fiches de poste juges qui rappellent les missions et compétences des juges lors d'une compétition. A utiliser pour les formations juges et disponibles en consultation lors des compétitions. Le règlement général du Tir Sur Cible Subaquatique pris en compte est le dernier en date du 09/2019. Nous avons également validé le projet du formulaire de contestation dans la 2^{ème} partie de cette réunion.

Le support utilisé pour définir les fiches de postes est un travail pédagogique demandé à un stagiaire MEF1 TSC du Grand Est en novembre 2017 et qui est resté à l'état brut sans être validé.

- Les fiches de chaque juge ont été complétées et validées en définissant la mission de chaque juge ainsi que leur compétence.
- Pour des soucis de droit à l'image, les photos illustrant le document et qui montrent des personnes ont été retirées.
- Le texte surligné en jaune dans le document demande une validation de la commission nationale des juges, cela correspond à une interprétation ou à un ajout au règlement général du Tir Sur Cible Subaquatique.
- Ces fiches seront plastifiées, pourront être utilisés pour les formations juges et serviront de rappels pour les juges lors des compétitions. Elles pourront être consultées à tout moment et pourront être présentées lors des briefings juges. Joëlle fait remarquer que le contenu est un peu trop compliqué pour servir à des juges bénévoles et se propose de fournir un exemple de fiches simplifiée à l'usage des juges bénévoles. Le groupe précise par ailleurs que les bénévoles sont encadrés par un juge titulaire qui peut leur expliquer leur rôle.
- Une remarque d'yves concernant le rôle du directeur de compétition sur la fin de saisie informatique des résultats : le résultat du combiné est validé dès son impression alors qu'il pourrait y avoir des réclamations des candidats à l'examen des résultats imprimés -> demande d'un délai de 30mn après l'annonce faite par le starter de l'affichage des résultats du combiné.



- Le fichier des fiches de poste joint à ce compte rendu a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des participants à la réunion.

La suite de la réunion s'est inspirée du formulaire de contestation de Frédéric qui a servi de support mis en forme par Yves suite aux commentaires de l'ensemble des participants du groupe de travail. La maquette du document encore mise en forme par les participants après la réunion sera jointe au présent compte rendu.

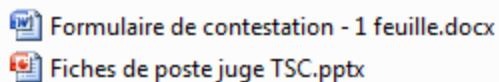
Ce formulaire de contestation sera joint aux annexes du règlement général du Tir sur Cible Subaquatique, sera également imprimé et disponible lors de la compétition. Il est destiné aux capitaines d'équipe qui doivent le remplir pour déposer une réclamation accompagné d'une caution de 50€. Le formulaire est composé de 2 parties :

- Le volet demandeur rempli par le capitaine d'équipe
- Le volet organisateur rempli par le jury qui traite la demande de réclamation.

Si la demande est jugée recevable par le jury, le chèque de caution est restitué au capitaine d'équipe et la décision du jury sera transmise oralement au capitaine d'équipe. Si la demande est jugée irrecevable par le jury, le chèque de caution sera conservé par le jury, versé au budget de la compétition et la décision du jury sera transmise oralement au capitaine d'équipe. Les 2 volets seront conservés par le jury durant toute la compétition mais Il n'y aura pas d'archivage du formulaire.

Liste des documents validés :

Ces documents sont disponibles dans les fichiers du groupe de travail "Fiches de suivi arbitrage".



Fin de la réunion à 12h45, merci à tous pour votre participation active.

Pas de prochaine réunion Teams fixée pour le moment.